



La Lettre du CABS #43

Bulletin de liaison de votre association

36, Rue des Laudières - 41350 Vineuil

www.cabs41.com

contact@cabs41.com

Retrouvez la lettre du CABS et plein de choses encore sur notre site en cliquant ici ou en scannant ce QR Code



Une aventure extraordinaire !

C'est ainsi que je pourrais résumer ces quelques années passées au bureau de votre association.

Nous avons fait tellement de choses depuis toutes ces années... Mes plus beaux souvenirs seront incontestablement la réussite des premiers prélèvements de nos "jeunes" archers. Il y a eu le Jamboree des instructeurs de la FFCA, les 3D régionaux, les animations et manifestations publiques, les chasses collectives !

Des rencontres incroyables où de vraies amitiés sont nées, des moments de camaraderie extraordinaires. Des peines aussi, en passant à tous ceux qui nous ont quittés.

Rien n'a été facile, il a été nécessaire de trouver les bonnes personnes, les bonnes méthodes de communication et d'organisation pour continuer l'aventure du CABS. Bertrand le faisait à sa manière, Vincent avait sa façon de faire et j'ai essayé avec mes moyens et toi Matthieu, tu le feras certainement autrement.

Mais je suis confiant et persuadé car je sais que tu as au fond de toi l'esprit et la mentalité du CABS !

Pour finir, je ne peux pas guidées et supportées (dans fois de plus :

Merci à Ceux Qui Savent !

Vive la chasse à l'arc !

Vive le CABS !



qui m'ont aidées,
je persisterais une



Les moments forts du CABS

Challenge Régional
3D de retour chez
nous en 2026



Assemblée générale - 25 ans du CABS



Chasse collective



Chasse au Grand Gibier : Harnais obligatoire quand vous êtes perchés.
Veste ou cape ou gilet fluo
Dague et pibole obligatoires



Chasse au petit gibier :
Gilet fluo obligatoire
Arcs traditionnels uniquement
Dispositif entravement obligatoire pour les lièvres et lapins



Modalité de réservation des chasses

Pour une facilité de gestion des réservations, un lien vous sera envoyé le **Dimanche 28 septembre 2025**. Au besoin, vous pouvez réserver à l'adresse suivante : contact@cabs41.com

Permis de chasser validé pour le Loir-et-Cher, avec validation grand gibier pour les chasses au grand gibier.

Les repas sont tirés du sac soit sous abri, soit en extérieur.

Pour toute annulation moins d'une semaine avant la date et si la place reste vacante (aucune autre inscription de dernière minute), le montant de la participation sera dû au CABS.

Dispositif d'entrave coulissant sur fût obligatoire pour les lièvres et lapins



Date	Lieu de Chasse	Rendez-vous à 08:30 précise	Participation	Type de chasse
octobre (date à définir)	Bas Moron (Sous réserve de population)	Place de l'Eglise à Maves	20 €	Lièvre
Samedi 8 novembre	ACC Trôo	Place de l'Eglise	30 €	Chevreuil
Samedi 22 novembre	La Chapelle St Martin en Plaine (Sous réserve de population)	Parking salle des fêtes	20 €	Lièvre
Samedi 29 novembre	Lestiou (Sous réserve de population)	Place de l'Eglise	20 €	Lièvre
Samedi 6 décembre	Nourray	Place de l'Eglise (Limité à 15 archers maximum)	30 €	Chevreuil
Samedi 13 décembre	Brévainville	Place du 8 mai à Morée	30 €	Faisan
Dimanche 11 janvier	ACCA de Lancôme	Place de l'Eglise (20 archers maximum)	30 €	Chevreuil
Dimanche 25 janvier	ACCA de Lancôme	Place de l'Eglise (20 archers maximum)	30 €	Chevreuil
Dimanche 15 février	La Gerbe à Lamotte-Beuvron	Route de Brinon (RD 923) A 1500 m de Lamotte sur la droite	50 € (Minimum 20 archers)	Chevreuil



Les fines flèches de la saison !
Félicitations à tous !

